



Jean ELSEN & ses Fils s.a.

Avenue de Tervueren, 65 • Tervurenlaan 65

B-1040 Bruxelles • B-1040 Brussel

Tél. +32-2-734.63.56 • Fax +32-2-735.77.78

MONNAIES • MÉDAILLES
MUNTEN • PENNINGEN
MÜNZEN • MEDAILLEN
COINS • MEDALS

TVA BE 0861 750 968
RPM BRUXELLES

VENTE PUBLIQUE 129 - 11 juin 2016

Un denier au portrait de Charlemagne (lot 332)

Simon Coupland



Lot 332 - CAROLINGIENS, Charlemagne, denier au buste et au temple, 812-814,
Aix-la-Chapelle (?), Au titre d'empereur, roi des Francs et des Lombards, M.G., 314.
Estimation : 5.000€

Les monnaies au portrait émises par Charlemagne vers la fin de son règne ont été le sujet de plusieurs études importantes¹. Au dix-neuvième siècle, ces monnaies ont été attribuées à plusieurs souverains différents, mais il est maintenant accepté que toutes ont été frappées par l'empereur Charlemagne. La datation de l'émission est quand même toujours contestée. Lafaurie suggéra l'année 812, quand le titre impérial était reconnu par Byzance, et bien qu'il ait convaincu Grierson², Jennifer Davis a récemment démontré que cette hypothèse n'est pas soutenue ni par les diplômes de l'empereur, ni par l'iconographie, ni par son style de gouvernement³. Comme le grand numismate allemand Bernd Kluge, elle voit l'influence de Louis le Pieux dans ce type au portrait, et le couronnement de ce dernier en septembre 813 est donc l'occasion la plus probable de son émission, comme l'a proposé également Garipzanov en 2005⁴.

En 2014, j'ai publié une liste des 45 exemplaires connus de ce type au portrait (uniquement des deniers, aucune obole n'est connue pour ce type). La plupart portent au revers la légende « XPICTIANA RELIGIO », la religion chrétienne, et le titre impérial sur l'autre face. Ce dernier prend trois formes différentes : une version longue, comme sur ce denier, D[ominus] N[oster] KARLV[S] IMP[erator] AV[G]ustus REX F[rancorum] ET L[ombardorum] ('notre seigneur Charles, empereur auguste, roi des Francs et des Lombards'), ou deux versions courtes : KARLV[S] – ou KAROLVS – IMP AV[G] ('Charles, empereur auguste'). Est-ce que ces monnaies au titre « italien » étaient frappées dans un atelier en Italie, par exemple Milan, comme Kluge l'a proposé et comme je l'ai moi-même écrit dans un article antérieur⁵ ? Le fait que des deniers d'Arles et de Melle (*METALL GERMAN*) portent eux aussi cette titulature longue rend cette supposition douteuse, surtout quand nous nous rendons compte que les deux deniers de Melle à la légende courte (KAROLVS IMP AV[G]) ont été frappés avec le même coin de revers que la seule monnaie connue avec la légende « italienne »⁶. Est-il donc possible que les coins avec la titulature longue furent fabriqués quelque part en Italie, comme peut-être Milan ou Pavie, avant d'être distribués parmi d'autres ateliers ? Cette hypothèse est elle aussi invraisemblable, parce que, sur un des deniers à la légende

KAROLVS IMP AVG, il y a une deuxième ligne à l'intérieur du toit du temple et une boule au fond de la croix qui le surmonte, caractéristique que l'on ne trouve autrement que sur les monnaies à la légende « italienne »⁷. Ceci suggère que les deniers au portrait ont tous été fabriqués en un même atelier, et l'endroit le plus probable est incontestablement le palais d'Aix la Chapelle⁸. Cette attribution est soutenue par la distribution des trouvailles⁹, et aussi par le titre habituel utilisé par l'empereur dans ses documents : « *Karolus serenissimus augustus a deo coronatus magnus pacificus imperator Romanorum gubernans imperium, qui et per misericordiam dei rex Francorum et Langobardorum* »¹⁰, qui fait lui aussi référence à Rome et aux Lombards sans signifier une origine italienne.

Si ces monnaies au portrait sont rares, cela veut dire que les deniers de chaque type sont même plus recherchés. Seulement douze autres exemplaires avec les légendes *D N KARLVS IMP AVG REX F ET L* et *XPICTIANA RELIGIO* sont connus, et presque tous se trouvent dans des grandes collections : Berlin, Paris (la BnF et la Banque de France), Rouen, Huy, Trondheim en Norvège et Harare au Zimbabwe. Cela ne laisse que deux deniers dans des collections privées : un trouvé à Tiel aux Pays-Bas en 1995, et un exemplaire brisé vendu par la maison Elsen en décembre 1999¹¹. Ce nouvel exemplaire a été frappé avec le même coin de droit que trois autres deniers déjà connus, deux à Berlin et l'un à Harare, tandis que le revers partage le même coin que deux de ces monnaies¹².

¹ Philip Grierson, *Money and coinage under Charlemagne*, dans *Karl der Grosse, Lebenswerk und Nachleben*, Düsseldorf, 1965, 1, p. 501–536; Jean Lafaurie, *Les monnaies impériales de Charlemagne*, dans *Comptes-rendus de l'académie des inscriptions et belles-lettres*, 122.1 (1978), p. 154–176 ; Bernd Kluge, *Die Bildnispfennige Karls des Großen*, dans *Moneta Mediævalis. Studia numizmatyczne i historyczne ofiarowane Profesorowi Stanislawowi Suchodolskiemu w 65. rocznicę urodzin*, Varsovie, 2002, p. 367–377; S. Coupland, *The Portrait Coinage of Charlemagne*, dans *Early Medieval Monetary History - Studies in Memory of Mark Blackburn*, Aldershot, 2014, p. 145-156.

² Philip Grierson et Mark Blackburn, *MEC 1*, Cambridge, 1986, p. 209 et 524.

³ Jennifer R. Davis, *Charlemagne's portrait coinage and ideas of rulership at the Carolingian court*, dans *Source: Notes in the History of Art* 33 (2014), p. 19-27.

⁴ B. Kluge, *Bildnisdenar Karls des Großen*, dans *Karl der Große / Charlemagne: Orte der Macht. Katalog*, Aachen, 2014, p. 150-151; I.H. Garipzanov, *Karl den Stores kejsermønter i Norge og Sverige – Forslag til nydatering*, dans *NNUM* (2005), p. 140–143. Voir aussi S. Coupland, *Carolingian single finds and the economy of the early ninth century*, dans *NC*, 170 (2010), p. 297–298.

⁵ B. Kluge, *Am Beginn des Mittelalters: Die Münzen des karolingischen Reiches 751 bis 814 – Pippin, Karlmann, Karl der Große*, Berlin, 2014, p. 156; S. Coupland, *Charlemagne's coinage : ideology and economy*, dans *Charlemagne: Empire and Society*, Manchester, 2005, p. 211-229 (à la page 226).

⁶ S. Coupland, *Charlemagne and his coinage*, dans *Charlemagne : les temps, les espaces, les hommes. Construction et déconstruction d'un règne* (à paraître).

⁷ Voir M. Biddle, *XPICTIANA RELIGIO and the tomb of Christ*, dans *Early Medieval Monetary History*, p. 115-144, fig. 5.2.

⁸ Kluge, *Bildnisdenar*.

⁹ Biddle, *XPICTIANA RELIGIO and the tomb of Christ*, p. 137-138, fig. 5.12.

¹⁰ Davis, *Charlemagne's portrait coinage*, p. 21.

¹¹ Énumérés dans S. Coupland, *Portrait coinage*, n^{os} 1-12, 12b. Les n^{os} 9 et 11 ne sont qu'une monnaie; le n^o 3b (MMAG 19, 16 mai 2006, n^o 1424) une copie.

¹² S, Coupland, *Portrait coinage*, n^{os} 1 (coin de revers différent), 4, 9 (11).